



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton, (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839 - Télécopieur : 819 221-4039
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Infolettre municipale de juin 2018

INFORMATIONS DU MAIRE

Prochaine réunion du conseil municipal

En raison de la période des vacances qui commence, la prochaine réunion publique de votre Conseil municipal qui était prévue le lundi 9 juillet sera devancée au mardi 3 juillet à 20 h. Vous êtes toujours bienvenus.

Recrutement de personnel

Votre Conseil municipal a décidé d'aller en appel de candidatures pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier ou directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité. L'affichage sera fait au cours des prochaines semaines et un processus de sélection sera mis en place pour combler le poste de façon permanente. Mme Carolle Perron, qui assume l'intérim de ce poste depuis le 8 mai, participera activement au bon cheminement de ce dossier.

De plus, suite au départ pour la retraite de Mme Lise Côté, le Conseil municipal a adopté une motion de remerciement pour ses loyaux services. Le poste de préposée au tourisme sur une base occasionnelle occupé par Mme Côté sera aussi affiché prochainement pour constituer une banque de candidatures de personnes aptes et disponibles pour pourvoir ce poste au sein de la Municipalité.

Eau potable au Domaine-Ouellet

Le dossier de l'eau potable au Domaine-Ouellet a franchi une autre étape : le Conseil municipal a décidé de procéder à l'achat du terrain à l'entrée du Domaine sur lequel la nouvelle station de pompage sera construite. Suite au mandat donné à des firmes spécialisées, il s'avère qu'il y a à cet endroit de l'eau en quantité et de qualité pour répondre aux besoins des résidents de ce secteur. Les travaux de construction devraient donc débuter au cours des prochains mois et s'échelonner sur l'ensemble de l'année.

Sécurité à vélo

Vous êtes de plus en plus nombreux à profiter de nos pistes cyclables qui font l'envie de nombreux cyclistes de l'extérieur. Pour votre sécurité, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) invite les cyclistes et automobilistes à se conformer aux nouvelles mesures du Code de la sécurité routière qui sont entrées en vigueur le 18 mai dernier. Vous pouvez vous procurer les nouveaux dépliants sur le [site de la SAAQ](#) ou en passant au bureau municipal.

Motions de félicitations

Le Conseil municipal a adressé des motions de félicitations à des artistes et artisans de Saint-Élie-de-Caxton pour le rayonnement de leurs réalisations exceptionnelles.

Tout d'abord, le projet artistique audacieux, **PAYSAGES HUMAINS**, présenté à la salle Anaïs-Allard-Rousseau de Trois-Rivières, a mis en valeur la qualité du travail de la chorale [l'Orphéon](#) de Saint-Élie-de-Caxton sous la direction de Lysandre Champagne. La musique originale était de Julie Hamelin, la conception des éclairages de Martin Boisclair et la narration de Thaïs Barbieux. Nadège St-Arnaud, interprète en danse contemporaine de Saint-Paulin, a signé la magnifique chorégraphie, véritable hymne au mouvement dans lequel s'entrelacent la danse contemporaine et le chant choral.

Autre succès qui met en lumière des talents de chez nous, le duo **LAVABO**, composé de Jeannot Bournival (Septique Desfossés) et Pascal (Per) Veillette (Artésien Dupuits), a lancé son premier album musico-comique. Ce délire musical collé à une poésie rugueuse autour de la plomberie est un véritable alliage d'un humour sarcastique-déjanté et de musique inédite et ingénieuse. Dire que cela a débuté il y a deux ans, lors d'un 5 à 7 au Garage de la culture...

Une motion de félicitations a été présentée pour souligner l'hommage décerné à la **Maison des jeunes de Saint-Élie-de-Caxton** (MDJ) par la Corporation de développement communautaire (CDC) du Centre-de-la-Mauricie pour « l'implication sociale hors du commun » de celle-ci. Des hommages bien mérités que le Conseil municipal tient à souligner.

Finalement, le Conseil a aussi adopté une motion de félicitations pour le travail et l'implication des [Premiers répondants](#) dans la municipalité depuis maintenant 3 ans !

Projet de Parc Nature et Culture

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente des réponses gouvernementales à nos demandes de subventions qui devraient totaliser 80% des coûts du projet pour décider des suites à donner à ce dossier. Nous vous rappelons que si votre Conseil municipal décide d'aller de l'avant avec ce projet, il est convenu qu'un comité, dont le nom, le mandat et la composition seront précisés, sera mis en place. Ce comité nous accompagnera tout au long de la démarche de mise en œuvre pour nous assurer que le projet de Parc Nature et Culture soit réalisé en tenant compte des opinions de l'ensemble des citoyens et citoyennes de Saint-Élie-de-Caxton.

Ce projet s'inscrit dans la continuité et la complémentarité de ce qui existe déjà (Garage de la culture, sentier botanique, calvaire, chapelle extérieure, église, boutique des pèlerins, etc.) et de ce qui pourrait se développer plus tard au centre du village : plein d'autres projets issus de l'imaginaire caxtonien. Ce n'est donc ni le début, ni la fin de quelque chose, mais un pas dans la direction d'un village de plus en plus orienté vers le développement humain, social et économique basé sur la culture.

L'élément « culturel » étant au centre de ce projet, il est incontournable que les artistes et artisans de Saint-Élie-de-Caxton seront impliqués à toutes les étapes, soit de la conception à l'animation, en passant par la planification et la construction. Nous avons la chance d'avoir des gens plein de talents chez nous et ce dans plusieurs domaines. Ce projet sera l'occasion de travailler ensemble et de mettre en valeur cette richesse collective dont nous devons être fiers.

Robert Gauthier, maire

INFORMATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nouvelle signalisation face à l'école du village



Comme vous le savez peut-être, la difficulté à recruter un brigadier(ère) scolaire face à l'école a entraîné plusieurs mesures afin d'améliorer la sécurité des écoliers. Des feux clignotants et une signalisation au centre de la rue ont été ajoutés, l'intervention policière a été accrue, etc. Un problème persistant est cependant l'arrêt des véhicules face à l'école. Quatre fois par jour, au moment même où les élèves sont les plus à risque, des parents arrêtent face à l'école pour laisser ou retrouver leurs enfants. Ces manœuvres ne sont pas faites de mauvaise foi, mais elles constituent néanmoins le cœur du problème.

Au cours des prochaines semaines, des panneaux « Interdiction d'arrêter » seront installés face à l'école. Il sera donc non seulement **interdit de stationner, mais aussi d'arrêter**. Ci-dessus, une illustration du modèle du panneau qui sera installé prochainement.

Il s'est avéré que le panneau central de la traverse piétonnière est très efficace aussi pour ralentir la circulation. Comme l'espace est restreint près de ce panneau central, l'interdiction d'arrêter est donc aussi essentielle, même en dehors des périodes scolaires.

Merci de votre compréhension, c'est une question de sécurité et de bon sens.

François Beaudry, conseiller municipal

Grande tablée – le dimanche 24 juin 2018

Dans le cadre de la fête nationale des Québécois, le dimanche 24 juin 2018, vous êtes conviés à participer en grand nombre à une activité rassembleuse. Au programme :

15 h : Arrivée de la Fontaine caxtonienne (bar)

17 h : Souper : Apportez votre repas et venez le partager sur l'avenue Principale, en face de l'école !

19 h : Hommages

20 h : Fin de l'activité

Il y aura de l'animation et de la musique lors du souper.

IL EST INTERDIT D'APPORTER VOTRE ALCOOL.

Bière, vin et breuvages seront en vente à la Fontaine caxtonienne ! Les profits iront à [l'organisme de participation parentale](#) (OPP) de l'école Villa-de-la-Jeunesse.

Osez porter du bleu à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste !

En cas de pluie, l'événement sera annulé.

Christina Béland, conseillère municipale

Promotion Maisons fleuries

Sous l'habituel thème « **Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays** », vous êtes invités à orner votre résidence, votre terrain ou autre selon votre créativité et vos goûts.

Vers le 20 juin, des coupons de participation et des boîtes pour les déposer seront disponibles dans les commerces locaux et au secrétariat de la Maison du citoyen. Les informations pertinentes seront disponibles sur le site Web et dans le Muni-Info de juin 2018. Une seule inscription par adresse civique sera acceptée.

Il y aura attribution, au hasard, de quatre (4) bons d'achat d'une valeur de 100 \$ chacun à échanger aux serres Serge Dupuis. Le tirage aura lieu lors de la séance régulière du conseil municipal de septembre 2018.

Merci et bonne saison de jardinage.

Francine Buisson, conseillère municipale

Le Marché public de Saint-Élie-de-Caxton

Le [Marché public de Saint-Élie-de-Caxton](#) vous tient à cœur ? Vous avez des idées sur l'avenir de ce projet communautaire ? Vous désirez vous impliquer afin de participer à titre de membre du comité de transition ? Vous aimeriez participer à l'élaboration des activités d'animation, au soutien technique, même de façon occasionnelle ? Alors oui, il y a plusieurs possibilités qui s'offrent à vous pour la prochaine saison.

L'entente avec la Coopérative de solidarité agroalimentaire régionale de la MRC Maskinongé venait à échéance le 5 mai dernier. Plusieurs changements sont survenus au sein de l'équipe du comité du marché public et tous les changements envisagés n'ont pu se réaliser à temps pour la prochaine saison, d'où la création du comité de transition qui sera l'occasion de redéfinir ou consolider la vision du marché public.

Rappelons que l'idée de la création d'un marché public date de 2014. Les citoyens engagés dans cette initiative visaient à permettre à la population locale et régionale d'avoir accès directement à des produits agroalimentaires locaux de qualité et diversifiés, en plus d'amener une nouvelle activité socialement intéressante.

Avec le dynamisme et la détermination de l'équipe qui était en place, le Marché est devenu un véritable succès. Voyez le marché public un peu comme le perron de l'église du temps de nos grands-parents. En fait, il s'agit non seulement d'un marché, mais aussi d'un lieu de rencontres et d'échanges pour tous les citoyens et les familles. Avec l'accent qui est mis sur l'animation (et un budget à cet effet), les aménagements adaptés, une place pour nos artistes-artisans locaux, **votre implication**, voilà l'essence même de ce qui constitue « l'âme » du marché public.

Ça vous intéresse de vous impliquer comme bénévoles ?

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous :

François Beaudry, conseiller municipal : francois_beaudry@hotmail.com

Jean-Nick Trudel, comité de transition : jean.nick.trudel@gmail.com